

En Bourgogne-Franche-Comté, la transformation numérique est engagée

La Région a une forte ambition en matière de numérique, avec trois axes sur lesquels elle investit 200 M€ entre 2016 et 2021 : des infrastructures à très haut débit, le développement des usages numériques, et la structuration de la filière et des acteurs de spécialité numérique pour gagner des marchés et générer des emplois.

Pour Marie-Guite Dufay, présidente du conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté, "l'enjeu c'est d'abord l'accès au THD pour tous. L'importance de nos territoires ruraux nous oblige à être plus vigilants sur l'égalité d'accès à la fibre. Nous avons lancé une technologie unique pour le THD, que nous sommes la seule région de France à mettre en place : le réseau "Rcube". Des points hauts accueillent des émetteurs radio modernisés avec la technologie 4G LTE. Notre programme d'accélération est autant au service des particuliers que des entreprises. Nous avons lancé le raccordement "accélééré" de certaines zones d'activité économiques grâce à la fibre optique et au réseau "RCube".

"Sur les usages, deux tiers des Français estiment ne pas profiter pleinement du numérique dans leurs métiers. Pour y répondre, une logique de spécialisation des territoires avec une offre de service régionale est lancée. Je citerai *Hope !* à Dijon, notre pépinière d'entreprises du numérique, *Témis* à Besançon qui abrite un écosystème de la santé, *Nicéphore Cité* à Chalon-sur-Saône qui est un terrain reconnu sur la réalité augmentée et qui abrite l'ENSAM, *Numérica* à Montbéliard pour les usages numériques innovants, les associations comme *Yonne Numérique*, *Novaréa*, les fablabs à usages professionnels, etc...

"Mais le développement de l'économie numérique est fondamental. Jamais, dans l'Histoire de l'humanité, on a connu une telle concentration de richesses que celle détenue par les GAFA : Google, Apple,



Le 5 mars, la présidente du conseil régional Marie-Guite Dufay a inauguré le raccordement à la fibre du lycée Stephen Liegeard, à Brochon (Côte d'Or).

Facebook, Amazon. C'est largement lié aux "disruptions", aux innovations que permet le numérique. Il y a beaucoup à faire pour tirer parti de cette manne. En France, le marché du numérique représente plus de 50 milliards d'euros avec une croissance soutenue. Des secteurs entiers sont à conquérir. Par exemple, le chiffre d'affaire du commerce en ligne a été multiplié par quatre en quelques années.

COMPTER SUR LA FILIÈRE NUMÉRIQUE

En parallèle, le potentiel de transformation des entreprises est considérable, spécialement en Bourgogne-Franche-Comté où un emploi sur quatre est dans l'industrie, mais où le taux d'équipement en outils digitaux de productivité est bien inférieur à la moyenne européenne. D'où la décision de la Région de lancer un appel à projet pour la transformation numérique des entreprises.

Nous pouvons compter pour relever ces défis sur notre filière numérique qui compte 1.500 entreprises et 8.000 salariés. Nous venons de signer avec notre filière et l'Etat un contrat d'appui à la performance économique et à l'évolution des compétences. En parallèle, nous défendons la stratégie de visibilité de nos entreprises avec une présence massive dans les salons comme VivaTech, le CES de Las Vegas ou bien avec des actions communes comme l'investissement dans la "smart city".

Je citerai enfin la préparation au nouveau chapitre de la #FrenchTech, dont notre Région vient de recevoir le label communauté #FrenchTech grâce au soutien de plus de 150 start-ups et de 50 partenaires de la filière BFC numérique." **I**

Le grand combat contre "l'illectronisme"



Territoire pilote d'un numérique inclusif, la Bourgogne-Franche-Comté s'est donnée pour mission de connecter tous ses habitants d'ici 2022.

Le 13 septembre dernier, lors des rencontres *Numérique en communs* de Nantes, le secrétaire d'État chargé du numérique de l'époque, **Mounir Mahjoubi**, "remercié" depuis, présentait la nouvelle stratégie nationale pour un numérique inclusif. Ce plan gouvernemental a identifié 10 territoires pilotes parmi lesquels une seule région, la Bourgogne-Franche-Comté. "Que notre région puisse être un des premiers territoires labellisés est une reconnaissance qui nous encourage à poursuivre le chantier que nous avons engagé depuis plus d'un an", réagit la présidente **Marie-Guite Dufay**.

En effet, depuis janvier 2018, le conseil régional travaille avec les acteurs de la médiation numérique. Au cœur de cette concertation, les tiers-lieux. Ces derniers ont d'ailleurs été cartographiés en fin d'année, et une charte du réseau des tiers-lieux de Bourgogne-Franche-Comté a été rédigée. "Ce sont ces lieux intermédiaires entre le domicile et le travail, qui sensibilisent et accompagnent les usagers dans une démarche collaborative", explique **Patrick Molinoz**, vice-président en charge notamment de l'innovation et du développement numérique des territoires. "Avec 20 % de la population considérée comme éloignée du numérique, la question de l'inclusion est une question stratégique essentielle dans la démarche de la région Bourgogne-Franche-Comté", complète l'élu.



"Crunchtime 2018" à l'Axone de Montbéliard : 1.600 étudiants de l'UTBM réunis pendant quatre jours : le plus grand hackathon universitaire de France !

De son côté, le groupement d'intérêt public "Territoires Numériques Bourgogne-Franche-Comté" a lui aussi fait le choix de mettre l'accent sur l'inclusion numérique grâce aux collectivités adhérentes. Une candidature a d'ailleurs été déposée suite à l'appel à projets "Hub France Connectée", piloté par l'État et la Banque des Territoires. L'objectif étant de développer des outils au service des aidants numériques afin d'accélérer l'inclusion numérique.

NE LAISSER PERSONNE AU BORD DU CHEMIN NUMÉRIQUE

"Il est important de ne laisser personne au bord du chemin nu-

mérique, et nous avons décidé de faire de cette lutte contre l'illectronisme un axe prioritaire de la future Stratégie de cohérence régionale d'aménagement numérique en Bourgogne-Franche-Comté", confie Patrick Molinoz. Avec cette SCORAN, la Région espère devenir un territoire leader sur le numérique. Pilotée avec la préfecture de Région, cette nouvelle stratégie est construite en collaboration avec tous les acteurs du territoire. Après avoir réuni plus de 600 acteurs du monde économique, associatif et des collectivités autour de cinq ateliers collaboratifs, en début d'année, plusieurs groupes de travail thématiques ont été planifiés ces deux derniers mois. En mai,

un temps de consultation publique sera organisé sur la plateforme participative de la Région avant sa présentation en juin.

ONDES HERTZIENNES ET... ADSL

Alors que la Bourgogne-Franche-Comté est aujourd'hui en deçà de la moyenne nationale en matière de très haut débit (voir encadré), le conseil régional vise une couverture à 100 % d'ici 2022. Si le déploiement de la fibre optique relève de la compétence des Départe-

ments, la Région compte bien les aider financièrement, à hauteur de 165 M€, dont 30 M€ de fonds européens. En parallèle et pour répondre aux retards importants liés à des problèmes d'approvisionnement en fibre optique, la Région a choisi de recourir à un "mix technologique". Principalement déployée en campagne, "RCube THD" (NDLR : *Trophée de l'Innovation Régions Magazine dans la catégorie "stratégie numérique" l'an dernier*) est une solution qui utilise les ondes radio là où la fibre optique n'arrivera

pas à court terme, pour apporter un débit de plus de 30 Mbit/s à ses utilisateurs.

En attendant l'arrivée de la fibre optique jusqu'à l'abonné, technologie la plus pérenne, d'autres initiatives voient le jour. Le département de la Côte-d'Or a lui fait le choix de privilégier l'arrivée de "la fibre au cœur du bourg" pour augmenter le débit ADSL des usagers, reliés par le cuivre au point de raccordement mutualisé (PRM). ▮

Antonin Tabard

iDiabète, un projet e-santé innovant

Les quelque 150.000 diabétiques de Bourgogne-Franche-Comté pourront maintenant bénéficier de la carte *iDiabète*. Développée par l'entreprise dijonnaise *CEN Connect*, cette carte équipée d'un QR Code permettra à tout personnel soignant d'avoir accès à un dossier en ligne, via une application mobile, où figureront toutes les informations sur le diabète du patient. Soutenue financièrement par la Région, cette application intégrera le dispositif *eTICSS* de l'Agence Régionale de Santé.

© Laurent Marcellou Régions Magazine



Marie-Guite Dufay, Présidente de Région, Sébastien Soriano Président de l'ARCEP, et à droite Patrick Molinoz, vice-président de la Région en charge du développement numérique, lors de la remise du projet de dépôt des fréquences du THD Radio auprès de l'ARCEP.

Le Tiers lieu les Riverains à Auxerre



“La révolution numérique doit être une formidable opportunité pour tous”

Première structure de mutualisation numérique, créée par la Région, l'Etat, avec l'engagement décisif des Départements, le Groupement d'Intérêt Public (GIP) e-bourgogne-franche-comté Territoires Numériques a pour objet de développer une plateforme électronique de services dématérialisés au bénéfice des acteurs publics de la région. Son Président, Patrick Molinoz, en explique la finalité.



Patrick Molinoz.

solutions les moins coûteuses pour les adhérents... C'est essentiel dans un univers dont la maîtrise technique et financière échappe largement aux décideurs et utilisateurs. A l'exception de ceux qui disposent d'un "service informatique" nos adhérents n'ont pas d'expertise numérique interne. Ils sont souvent sous l'influence exclusive d'acteurs privés. Notre rôle est complémentaire de celui des syndicats informatiques – qui souvent proposent des solutions d'achat, de maintenance de matériels et logiciels. Nous apportons une expertise de confiance et des solutions concrètes que nous développons à la demande des adhérents.

existent entre ceux qui maîtrisent les outils et se renforcent et ceux qui les subissent et s'affaiblissent. Territoires Numériques a l'ambition de les réduire en apportant aux acteurs publics de la région, à 100 % des communes, les outils et les conseils dont ils ont besoin. Au-delà de nos missions historiques, deux priorités se dégagent : les territoires intelligents (qui ne se limitent pas aux zones urbaines) et la gestion de la "relation citoyens". Opérateur de mutualisation Territoires Numériques BFC est le seul acteur en mesure de répondre à ces défis à l'échelle régionale. //

www.territoires-numeriques-bfc.fr

Régions Magazine : Les missions du GIP ont évolué depuis sa création en 2004 ?

Patrick Molinoz : L'idée d'origine était de moderniser les échanges entre les collectivités et l'Etat, les citoyens et les entreprises. Depuis, les évolutions technologiques et réglementaires ont accentué considérablement l'utilité de notre structure, dont nous faisons évoluer les missions pour répondre aux nouveaux défis : territoires intelligents, RGPD, ouverture des données...

RM : Avec plus de 1500 d'adhérents, et 85 % de communes de moins de 3500 habitants, comment travaillez-vous au quotidien ?

PM : L'essentiel est de répondre vite et bien aux attentes. Je suis très attaché aux liens de proximité avec les élus et les agents, singulièrement les secrétaires de mairie. Notre équipe est formée à cette exigence et sa réactivité est exemplaire. La prochaine réforme de notre "modèle économique et de services" permettra de renforcer cette proximité.

Propos recueillis par Michel Bassi

RM : Quelle est la valeur ajoutée du GIP Territoires Numériques ?

PM : Nous apportons une "garantie d'intérêt général" : objectivité de l'analyse, expertise transversale, recherche des

RM : Quelles sont donc vos ambitions ?

PM : Je suis animé d'une conviction forte : la révolution numérique doit être une formidable opportunité et non une contrainte. Or des fractures profondes

